APPROCHE DU CYCLE DE PROGRAMME HUMANITAIRE (HPC) RENFORCÉ

Transferts monétaires (CVA) dans le cycle de réponse humanitaire 2021

# Contexte

Le recours aux transferts monétaires (CVA) pour répondre aux besoins dans les contextes de crise humanitaire progresse rapidement. Reconnaissant leurs bénéfices intrinsèques, notamment le fait d’offrir une solution flexible et efficace permettant de transférer le pouvoir de décision aux personnes touchées par des catastrophes, un certain nombre d’organisations humanitaires, de bailleurs de fonds et d’États se sont engagés à envisager l’utilisation de différentes modalités et à ajuster leurs programmes et leurs financements en faveur des transferts monétaires, lorsque cela est possible et pertinent. Cette démarche est en adéquation avec les engagements pris par OCHA et ses partenaires concernant la prise en considération systématique des transferts monétaires dans les réponses humanitaires et l’utilisation des transferts monétaires à usages multiples (MPC) pour une réponse multisectorielle, notamment dans le cadre du pacte *Grand Bargain* et du mécanisme de paiement au résultat (*Payment by Results* ou PbR) du Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni (FDCO, anciennement le DFID)[[1]](#footnote-1).

Axée sur la production d’une analyse intersectorielle conjointe, l’approche du Cycle de programme humanitaire (HPC) 2020 renforcé offre une occasion unique de mieux comprendre la relation entre les différents besoins mentionnés dans l’Aperçu des besoins humanitaires (HNO). En outre, l’importance accrue accordée à l’analyse de la réponse lors de la préparation du Plan de réponse humanitaire (HRP) devrait permettre, d’une part, des échanges intersectoriels plus systématiques sur les approches de réponse multisectorielles nécessaires, lesquelles pourraient inclure une assistance en espèces à usages multiples visant à répondre aux besoins de base ; et, d’autre part, de déterminer la complémentarité/l’intégration avec les systèmes nationaux de protection sociale.

Le guide qui suit offre un aperçu de la façon dont les considérations relatives aux modalités de réponse ont été intégrées au nouveau guide du HPC dans le cadre du processus décrit dans le *Guide pratique, étape par étape*, et les modèles pour l’Aperçu des besoins humanitaires (HNO) et le Plan de réponse humanitaire (HRP).

# Intégrer les transferts monétaires (CVA) dans le processus du HPC, le HNO et les HRP

|  |
| --- |
| Les transferts monétaires (CVA) dans le Guide pratique, étape par étape : Considérations recommandées par section |
| Étape 1 : Convenir de la portée de l’analyse et de la méthode d’établissement des coûts | Dans le cadre de l’élaboration du cadre analytique et du plan conjoints, l’accès des populations au marché et la fonctionnalité des produits et services de base doivent être pris en considération pour :1. dresser l’inventaire des réalisations, des insuffisances des interventions existantes et de l’approche de mise en œuvre ;
2. mesurer leur influence sur la crise dans son ensemble et (c) leur influence dans certaines zones géographiques ou certains groupes de population.
 |
|  | Des indicateurs spécifiques relatifs à l’étude de marché peuvent être pertinents à l’analyse et doivent être mis en évidence le cas échéant. La portée de l’analyse doit également comprendre des considérations plus générales et nécessaires pour déterminer la faisabilité de différentes options de réponse, qui devront être analysées et traitées dans le cadre de la planification stratégique. À ce titre, lorsque vous identifiez les données et informations requises pour les groupes de populations, les zones géographiques et/ou les questions thématiques sélectionnés, veillez à ce que soient compris dans l’analyse, outre les aspects pertinents de l’accès au marché et de la fonctionnalité, des questions telles que la capacité des prestataires de services financiers, le point de vue des autorités étatiques et les préférences des bénéficiaires ainsi que la capacité des partenaires de mise en œuvre. Il est également possible d’aborder dans l’analyse des informations concernant les mécanismes de protection sociale dans le pays et les liens potentiels ou avérés avec la programmation humanitaire.Prenez en compte les acteurs pertinents, tels que le Groupe de travail Cash (CWG), les équipes de travail du groupe de coordination intercluster (ICCG), les groupes de travail sur la protection sociale, le Cluster Sécurité Alimentaire (FSC) et les partenaires opérationnels/techniques, lorsque vous identifiez les sources des données, des informations, et les indicateurs.Rôle potentiel du CWG : Les groupes de travail techniques tels que le CWG sont responsables de l’élaboration du plan d’analyse conjointe pour le HNO. |
| Étape 2 : Procéder à la revue de données secondaires /Étape 3 : Collecter des données primaires /Étape 4 : Mener une analyse intersectorielle conjointe des besoins  | Dans le cadre de l’analyse intersectorielle conjointe, l’étude de marché doit guider l’identification des conséquences pour le niveau de vie, ou des effets de la crise sur la vie et les moyens d’existence.Fournissez autant que possible des informations détaillées sur les conditions d’accès de divers groupes aux marchés essentiels, ainsi que les obstacles présents ; l’évolution des prix ; la disponibilité des produits essentiels ; et des autres services marchands. Des graphiques ou des cartes peuvent être utiles à l’analyse.Faites participer les experts du CWG à la collecte de données (primaires et secondaires) et à l’analyse intersectorielle conjointe. Faites participer toutes les parties prenantes concernées à la consultation sur les données (secondaires) disponibles et lorsqu’il s’agit de formuler les données primaires.Rôle potentiel du CWG : Les groupes de travail techniques tels que le CWG sont : Étape 2 : Responsables de la révision des données existantes et de l’identification des lacunes.Étape 3 : Responsables pour contribuer à combler les lacunes de données et d’informations.Étape 4 : Responsables de l’analyse intersectorielle conjointe. |
| Étape 5 : Définir la portée du HRP et formuler les objectifs initiaux /Étape 6 : Procéder à l’analyse de la réponseÉtape 7 : Finaliser les objectifs et les indicateurs stratégiques | Examinez les réponses en cours et prévues, notamment le versement d’argent par le biais de programmes nationaux de protection sociale et/ou leur intégration, complémentarité ou alignement (une réflexion sur les actions fondées sur des principes peut être intégrée, le cas échéant).Lorsque vous identifiez les indicateurs de suivi de la réalisation des objectifs stratégiques et spécifiques, évitez de définir des indicateurs propres à une modalité (par exemple, le nombre de personnes ayant reçu de l’argent en espèces) et privilégiez des indicateurs permettant de déterminer si le changement visé de la condition des personnes a été atteint, autrement dit des indicateurs de résultats. Pour les activités de MPC, envisagez d’inclure les indicateurs suggérés par le pacte Grand Bargain[[2]](#footnote-2). |
| et spécifiques et prioriser | Sur la base de la preuve de la faisabilité et du bien-fondé de différentes options de réponse, déterminez l’éventail d’interventions possibles sous forme d’espèces, de coupons, de services ou en nature, y compris les options de MPC. Intégrez, si possible, des évaluations participatives des risques pour les transferts monétaires.Examinez les informations de l’analyse de la réponse humanitaire concernant les transferts monétaires et révisez les objectifs et les indicateurs en conséquence.Rôle potentiel du CWG : Les groupes de travail techniques tels que le CWG sont :Étape 5 : Responsables de la revue des résultats du HNO et de proposer les groupes/sous-groupes de population à cibler et les zones géographiques à prioriser.Étape 6 : Responsables de l’analyse des options de réponse, ainsi que des objectifs stratégiques et spécifiques, des indicateurs de suivi, de l’approche et des modalités de réponse, et des chiffres du ciblage.Étape 7 : Responsables de l’identification des besoins de suivi et des rôles et des responsabilités. |
| Étape 8 : Formuler les projets/activités et estimer le coût du plan de réponse | Lorsque vous soumettez des projets comprenant un volet afférent aux transferts monétaires sectoriels, utilisez la liste déroulante habituelle des secteurs, indiquez la présence de restrictions/conditions, et précisez le pourcentage du projet lié aux transferts monétaires.Lorsque vous soumettez un projet MPC et qu’il a été convenu d’inclure un chapitre MPC, sélectionnez l’option MPC dans la liste déroulante. Le projet sera minutieusement examiné par l’entité convenue au niveau du pays.Rôle potentiel du CWG : Les groupes de travail techniques tels que le CWG seront :* consultés sur les activités des clusters/secteurs alignées sur les objectifs stratégiques et spécifiques ;
* informés du coût estimé des activités ;
* responsables de la rédaction du HRP.
 |
| Étape 9 : Procéder à un examen a posteriori | Rôle potentiel du CWG : Les groupes de travail techniques tels que le CWG seront consultés et encouragés à fournir des commentaires et des informations. |
| Transferts monétaires (CVA) dans le modèle de HNO 2021 : Considérations recommandées par section |
| Partie 1 : Impact de la crise et conséquences humanitaires | Lorsque vous décrivez l’impact de la crise, indiquez les informations pertinentes pour déterminer les facteurs engendrant un besoin, tels que les pertes et les dommages causés aux biens et au capital, l’impact sur les moyens d’existence, les revenus, les dettes et les mécanismes d’adaptation (tant du point de vue de l’alimentation que des moyens d’existence). Il convient de mentionner l’impact sur le fonctionnement et l’accès aux marchés essentiels de produits et de services et de se référer à des points de comparaison s’il en existe. Il convient de donner en outre des informations concernant les mécanismes de distribution et la façon dont ils ont été affectés. Il est également possible de mentionner ici l’impact sur les mécanismes de protection sociale nationale. |
|  | Intégrez également la compréhension des obstacles ou des défis pour les personnes dans le besoin dans l’accès aux acteurs humanitaires et pour les acteurs humanitaires dans l’accès aux personnes dans le besoin ; ainsi que d’autres contraintes physiques ou liées à la sécurité. Il est préférable d’inclure une désagrégation de ceux-ci par genre, âge, handicap, etc.Appuyez une analyse intersectorielle conjointe robuste, identifiant les effets de la crise sur le bien-être physique et mental et le niveau de vie des groupes de population et dans les positions géographiques sélectionnés. |
| Partie 2 : Analyse des risques et suivi de la situation et des besoins | Dans le cadre d’une analyse des facteurs et des risques contextuels, prenez en compte l’impact sur l’accès au marché et la performance des produits et des services essentiels, ainsi que la disponibilité, l’accessibilité et la qualité des services et de la réponse fournis par les institutions nationales. |
| Partie 3 : Analyse sectorielle | Mentionnez les informations relatives aux marchés essentiels concernant les produits et services à fournir qui sont pertinents pour le secteur. Doivent notamment apparaître : le coût, les prix et les évolutions, ainsi que l’accès aux marchés par les différents groupes touchés par la crise. |
| Partie 4 : Annexes | Toute information relative aux transferts monétaires peut être ajoutée aux annexes. |
| Transferts monétaires dans le HRP 2021 : considérations recommandées par section |
| Partie 1 : Priorités de la réponse stratégique | Lors de l’examen des interventions en cours ou déjà prévues, tenez en compte les réponses que les États apportent par le biais des systèmes de protection sociale et des filets de protection nationaux.Lorsque vous examinez les possibilités de réponses multisectorielles et qu’une modalité de transfert d’espèces est envisagée, expliquez les rapports et les synergies entre les réponses de transfert d’espèces à usages multiples et sectorielles, le cas échéant.Examinez la faisabilité des différentes modalités de réponse, qu’il s’agisse d’un transfert d’espèces, de coupons, d’une assistance en nature ou d’une réponse mixte, en tenant compte des informations concernant les capacités opérationnelles des partenaires et des fournisseurs de services financiers, l’accès aux marchés et leur fonctionnement, l’acceptation par l’État et les préférences des bénéficiaires, les risques potentiels pour les bénéficiaires (en fonction du genre, de l’âge, du handicap, du groupe socioéconomique, etc.) et les responsables de la mise en œuvre de la réponse, etc.Soutenez la définition d’indicateurs de suivi adaptés et basés sur les résultats selon la méthode « SMART ». |
| Partie 1 : Priorités de la réponse stratégique. Facultatif : Recours aux transferts monétaires à usages multiples | Lorsque des interventions MPC sont prévues, utilisez la section facultative relative à l’utilisation des MPC. Si aucune intervention MPC n’est utilisée ou prévue, expliquez pourquoi, notamment au regard de la faisabilité et du bien-fondé des options. Il est possible d’intégrer à l’analyse de la réponse dans la *Partie 5 : Annexes* des informations quant à la faisabilité d’une réponse en espèces.Cette section centralise l’utilisation de MPC en vue des Objectifs Stratégiques (OS) et des Objectifs Spécifiques pertinents, y compris un aperçu des budgets, ainsi que les approches de réponse coordonnées qui les sous-tendent. Donnez des informations concernant la façon dont le MPC est coordonné et dont il s’articule avec l’utilisation d’autres modalités, les conditions de faisabilité, les normes et calculs applicables, tels que le développement du Panier de dépenses minimum (MEB), les besoins financiers consolidés, les partenaires participant à l’utilisation coordonnée de MPC, et l’utilisation de plateformes de distribution coordonnée. Indiquez comment le MPC a été utilisé par le passé par les populations touchées, en mentionnant les leçons qui ont été apprises ainsi que la façon dont la protection, le genre et l’âge sont en train d’être intégrés et des informations spécifiques concernant la responsabilité à l’égard des populations touchées (AAP), au regard du MPC.Envisagez de joindre un tableau contenant, pour chaque OS, les informations essentielles, les budgets et la population ciblée par le MPC. |

|  |  |
| --- | --- |
| Partie 2 : Suivi de la réponse | Intégrez parmi les indicateurs de perception communautaire les préférences des bénéficiaires pour différentes modalités de réponse. Mentionnez toute information recueillie par des organisations tierces au sujet des transferts monétaires. |
| Partie 3 : Objectifs et réponse sectoriels | Précisez quelles modalités de réponse seront utilisées pour mettre en œuvre les programmes prévus. Apportez des informations concernant les preuves sur lesquelles s’appuie le choix des modalités de réponse, et indiquez le pourcentage de la réponse mis en œuvre par les différentes modalités. Définissez, pour le suivi des objectifs sectoriels, des indicateurs basés sur les résultats et n’étant pas propres à une modalité spécifique. |
| Partie 4 : Plan de réponse pour les réfugiés | Mentionnez toute intervention utilisant les transferts monétaires, y compris le MPC, et décrivez brièvement la faisabilité d’une réponse en espèces, le budget, les personnes dans le besoin ciblées et l’objectif du MPC. |
| Partie 5 : Annexes 5.1 Analyse de la réponse | Donnez plus de détails concernant les autres éléments pris en considération pour sélectionner les approches et les modalités de la réponse (ou pour les ajuster dans le cas d’une réponse en cours). Détaillez si possible dans cette annexe les informations relatives à la faisabilité d’une réponse en espèces. |

# Avant de dresser un HNO et un HRP

* Les références aux transferts monétaires doivent être intégrées dans l’ensemble du document et indiquer les objectifs sectoriels, multisectoriels et d’usages multiples de la modalité d’assistance pour différents objectifs stratégiques.
* Le CWG dans le pays doit participer à cette tâche, de même que les secteurs, via les groupes de coordination intercluster (ICCG).
* Les décisions finales figurant dans le HRP doivent faire l’objet d’une discussion avec l’ensemble des parties prenantes concernées, notamment celles qui assumeront un rôle de direction fort, par le biais des structures de coordination.
* Faites en sorte que le HRP serve à mettre spécifiquement en évidence, pour les bailleurs de fonds et les partenaires, les cas dans lesquels les transferts monétaires sont particulièrement appropriés et faisables. Il peut également être utilisé pour souligner les obstacles à la mise en œuvre des transferts monétaires si un tel message de plaidoyer est susceptible de provoquer un changement.
* Notez dans le HRP que les besoins et le contexte évoluent et changeront avec le temps et que les modalités peuvent par conséquent également changer. Après la publication du HRP, réitérez votre approche et communiquez toute déviation par rapport au plan initial. Par exemple, si des transferts monétaires étaient prévus pour les articles non alimentaires et qu’une aide en nature est utilisée à la place.
1. Le programme PbR du DFID représente un investissement de 684 M£ dans le financement de base de sept agences des Nations Unies sur quatre ans (2017-2021). Il comprend un élément basé sur les performances, conçu pour encourager les réformes collectives dans le secteur humanitaire. 30 % du financement de chacun des partenaires dépendront de la capacité de l’ensemble des partenaires à collaborer en vue d’atteindre conjointement les indicateurs et les objectifs annuels fixés. [↑](#footnote-ref-1)
2. Ces indicateurs sont accessibles à l’adresse suivante :[https://www.calpnetwork.org/wp-content/uploads/2020/03/multipurpose-cash-outcome-](https://www.calpnetwork.org/wp-content/uploads/2020/03/multipurpose-cash-outcome-indicatorsfinal-draft-for-testingjuly-2019-1.pdf) [indicatorsfinal-draft-for-testingjuly-2019-1.pdf](https://www.calpnetwork.org/wp-content/uploads/2020/03/multipurpose-cash-outcome-indicatorsfinal-draft-for-testingjuly-2019-1.pdf) [↑](#footnote-ref-2)